



Mairie de  
LA BARRE DE  
MONTS  
(85550)

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 Mai 2021

### COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt et un, le Lundi 17 Mai à 19 h 00 précises, le Conseil Municipal de LA BARRE DE MONTS s'est réuni en séance publique dans la salle de l'espace << Terre de Sel >>, sous la présidence de Monsieur Pascal DENIS, Maire.

**Date de convocation :** 10 mai 2021.

**Nombre de conseillers en exercice :** 19

**Présents :** M. Pascal DENIS, Maire,  
Mme Isabelle DELAPRE, M. Serge LANDAIS, Mme Sandra GAUVRIT et M. Dominique GUILLEMARD, adjoints,  
MM. Bénédicte ROLLAND, Dominique GUYON et Jean-Marie CHASSÉ, Mme Martine ROYER, Martine POINGT, Martine GIRARD, Nathalie GIVELET, MM. Mickael YVON et Farid BELLOUMOU, Conseillers Municipaux.

**Absents- Excusés :** Mme Marie MORDACCI ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DELAPRE, M. Willy BLANCHARD ayant donné pouvoir à Mme Sandra GAUVRIT.

**Absents :** M. Habib CHEHADE, Mmes Joëlle CHAIGNEAU-GAUCH et Rachel JALLAT.

M. Dominique GUILLEMARD a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

- a tout d'abord adopté sans observation le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2021 (secrétaire de séance : Sandra GAUVRIT)

Et après en avoir délibéré, sur avis de la Commission des « Finances »,

- a ensuite pris les décisions suivantes :

**N° 2021 \_ 119 : Création d'une Autorisation de Programme et Crédits de Paiement – Travaux de requalification du centre bourg**

Le Conseil Municipal a validé (à l'unanimité) la création de l'Autorisation de programme et Crédits de paiement pour les travaux de requalification du centre bourg.

**N° 2021 \_ 120 : Indemnité pour le gardiennage de l'église -exercice 2021**

Le Conseil Municipal a décidé de porter à la somme de 120,97€, le montant de l'indemnité accordée en 2021 pour le gardiennage de l'église (15 POUR, 1 ABSTENTION).

**2021 \_ 121 : Attribution crédits scolaires au profit de l'école publique année 2021**

Le Conseil Municipal a attribué (à l'unanimité) pour l'exercice 2020 un crédit de 57,00 € par élève de l'école publique au titre des fournitures scolaires ainsi qu'un crédit de 5.000,00 € pour faire face aux autres dépenses de fonctionnement et a accepté le programme des investissements proposé pour un montant estimé à 1.500,00 €.

**N° 2021 \_ 122 : Mise à disposition du logement de la Parée Bernard au profit de l'Association Culturelle,**

Le Conseil Municipal a donné son accord (à l'unanimité) pour la mise à disposition de l'Association Culturelle d'un logement situé près de la salle des sports de la Parée Bernard à Fromentine et autorisé M. le Maire à signer le bail d'occupation pour les mois de juillet et août 2021 moyennant un loyer forfaitaire de 500,00€.

**N° 2021 \_ 123 : Acquisition de véhicules électriques pour les besoins communaux et sollicitation d'une aide financière au titre de la DSIL relance**

Le Conseil Municipal a donné son accord (à l'unanimité) pour l'acquisition de deux véhicules et un vélo électriques estimée à la somme de 45.000,00 € et a sollicité les aides financières de l'Etat au titre de la DSIL Relance pour un montant de 36.000,00 € (soit 80%).

**N° 2021 \_ 124 : Régime indemnitaire - filière police municipale,**

Le Conseil Municipal a actualisé, (à l'unanimité) conformément aux dispositions réglementaires en la matière, le régime indemnitaire applicable à la filière « Police Municipale ».

**N° 2021 \_ 125 : Mise en place du télétravail,**

Le Conseil Municipal a instauré (à l'unanimité) le télétravail au sein de la Commune de La Barre de Monts.

**N° 2021 \_ 126 : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel : modification,**

Le Conseil Municipal a approuvé (à l'unanimité) la mise à jour des cadres d'emplois relevant du régime indemnitaire RIFSEEP en adéquation avec le nouveau tableau des effectifs,

**N° 2021 \_ 127 : Demande de subvention auprès de l'Etat pour les travaux de requalification urbaine du centre bourg de la Barre de Monts**

Le Conseil Municipal a donné son accord (à l'unanimité) pour solliciter les aides financières de l'Etat, au titre de la DETR/DSIL pour un montant de 120 000 € (soit 68 %) pour les travaux estimés à la somme de 176 468 € HT.

**N° 2021 \_ 128 : Concession plage de Fromentine – Principe de Délégation de Service Public,**

Le Conseil Municipal a validé le choix de Délégation de Service Public pour la mise en place de sous traités d'exploitation pour les lots de plage numéros 2, 3 et 4 et a donné pouvoir à Monsieur le Maire pour la bonne exécution des procédures.

**N° 2021 \_ 129 : Commission d'ouverture des plis Délégation de Service Public,**

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis : Sont donc élus membres de la commission d'ouverture des plis :

**TITULAIRES** : MM. Pascal DENIS, Serge LANDAIS et Dominique GUILLEMARD.

**SUPPLEANTS** : Mme Nathalie GIVELET, M. Dominique GUYON et Mme Isabelle DELAPRE.


**N° 2021 \_ 130 : Compétence Mobilité - Modification des Statuts de la Communauté de Communes,**

Le Conseil Municipal a validé (à l'unanimité) le transfert de la compétence organisation de la mobilité à la communauté de communes Océan Marais de Monts, selon les dispositions fixées dans la délibération du 11 mars 2021 de cette dernière.

**Informations diverses**

- Des 08 décisions prises par M. le Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT,
- Des 018 déclarations d'Intention d'Aliéner déposées depuis sa dernière réunion, dont aucune n'a fait l'objet de l'exercice du Droit de Préemption Urbain,
- Du Compte-rendu du 15 avril 2021 de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts,
- Des élections des conseillers départementaux et des conseillers régionaux, les 20 et 27 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h59.

Le Maire,  
  
Pascal DENIS  
Verdes